# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mai 2008

\_\_\_\_\_\_

### MODERNISATION DES INSTITUTIONS DE LA Vème RÉPUBLIQUE - (n° 820)

Commission	
Gouvernement	

## **SOUS-AMENDEMENT**

N° 533

présenté par M. Montebourg, M. Valls, M. Caresche, M. Urvoas, M. Vallini, M. Roman M. Derosier, M. Le Bouillonnec, M. Le Roux, Mme Guigou, Mme Karamanli et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

à l'amendement  $n^{\circ}$  92 de la commission des lois

#### à l'ARTICLE 28

Dans l'alinéa 2 de cet amendement, substituer aux mots :

« et les »,

les mots:

« et trois des »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à rétablir la parité stricte au sein de la formation plénière du CSM.